

Liberté Égalité Fraternité



Présentation des services de la Préfecture de la Haute-Saône

Le Corps Préfectoral



Fabienne BALUSSOU Préfète



Aurélie CONTRECIVILE Directrice des Services du Cabinet



Imed BENTALEB
Secrétaire Général
Sous-Préfet de l'arrondissement de VESOUL



Christian ROBBE-GRILLET Sous-Préfet de l'arrondissement de LURE

Organigramme des services préfectoraux dans le département de la Haute-Saône

Direction des Services du Cabinet	Direction de la Citoyenne- té, de l'Immigration et des Libertés Publiques	Direction des Collectivités Territoriales et de la Coor- dination Interministérielle	Sous-Préfecture
Service des Sécurités ERP Planification Ordre public HSC Représentation de l'Etat	 Bureau des élections Elections Associations Manifestations sportives Bureau des affaires juridiques 	Contrôle de légalité Contrôle des actes FCTVA Dotations et subventions DETR, DSIL, FNADT DGF	 Missions départementales contrats de ruralité Mesures en faveur de la ruralité Services publics en milieu rural Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services publics THD et téléphonie mobile
 Cérémonies Protocole 	 Enquêtes publiques CNI — Passeports Contentieux Bureau des migrations et de l'intégration 	 Intercommunalité <u>Coordination</u> <u>interministérielle</u> 	Pôle Cabinet /Représentation de l'Etat Pôle soutien au territoire et développement local

Les services du cabinet sont organisés en deux entités : le service des sécurités et le bureau de la représentation de l'État.

Le service des sécurités est structuré en 3 pôles :

Pôle sécurité civile :

Une astreinte H24, 7 j/ 7 chargée de la mise en œuvre des mesures urgentes de sécurité civile est joignable au 06.74.40.40.99 mais également en passant par le standard de la préfecture.

- exercices de sécurité civile
- réunions de sécurisation de manifestation publique
- suivi des phénomènes sociétaux
- suivi des aléas météorologiques
- commissions de sécurité de l'arrondissement de Vesoul

Contact: pref-defense-protection-civile@haute-saone.gouv.fr pref-covid19@haute-saone.gouv.fr

Le service des sécurités :

Pôle polices administratives :

- armes
- débits de boissons
- gens du voyage
- hospitalisations sans consentement
- visites à détenu et extractions médicales
- vidéo protection
- habilitation des chargeurs connus, habilitation chiens dangereux

Contact: pref-debits-boissons-recensement@haute-saone.gouv.fr

Le service des sécurités :

Pôle sécurité intérieure :

- délinquance et radicalisation
- Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- drones et convois exceptionnels
- feux d'artifice, explosifs et carrières

Le bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle :

Le bureau de la représentation de l'État est chargé du suivi de la vie politique, de l'organisation des déplacements ministériels, des distinctions honorifiques, de l'organisation locale des cérémonies commémoratives.

- Affaires réservées : traitement des interventions, suivi et traitement des dossiers et affaires évoquées ou réservées, rapport et analyse électorales, affaires politiques...
- Représentation, protocole : organisation des réceptions et visites officielles, commémorations publiques (11 novembre....).
- Chancellerie : décorations et rapports avec les ordres, cérémonies, cartes des maires et adjoints.
- Communication: relations avec les médias, presse et documentation, la communication préfectorale et la coordination de la communication des différents services de l'Etat.

Contact: pref-representation-etat70@haute-saone.gouv.fr

La Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et des Libertés Publiques

Le bureau des élections et de la réglementation : Cf dvßfav jöüfßÿjföü ēaöţ ffţ domaines suivants :

- Autorisation de stationnement et taxi: l'ADS est une autorisation créée par arrêté municipal (sauf si compétence transférée à l'EPCI) qui permet à un artisan de bénéficier d'un emplacement pour son véhicule de transport de personnes. Contact: pref-reglementation@haute-saone.gouv.fr.
- Réglementation funéraire : Contact : pref-reglementation@haute-saone.gouv.fr.
- Élections : organisation des élections politiques, des commissions de contrôle des listes électorales, changement de bureaux de vote.
- Vente au déballage, vide-grenier et vide-maison : toute demande doit être adressée par l'organisateur au maire de la commune où aura lieu la manifestation.
- Manifestations sportives: les manifestations sportives non motorisées relèvent de la compétence exclusive de la commune.
 Site IDE: http://www.haute-saone.gouv.fr/Demarches-administratives/Organisation-d-une-manifestation-sportive.
- Tourisme: la préfecture est désormais seule compétente pour instruire les demandes de classement commune touristique, station touristique et office de tourisme.
- Greffe des associations: http://www.haute-saone.gouv.fr/Demarches-administratives/Associations/La-vie-associative.
- Domaine aérien : les lâchers de ballons et de lanternes sont soumis à autorisation par la préfecture, après avis préalable de la commune. Contact : pref-travail-aérien@haute-saone.gouv.fr.

La Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et des Libertés Publiques

Le bureau des affaires juridiques et du contentieux de l'Etat :

• Les pré-demandes de passeports et de cartes d'identité: les usagers ont la possibilité d'établir une pré-demande de passeport/CNI par voie dématérialisée depuis l'ANTS. Par la suite, les usagers doivent se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes.

Contact: pref-cni-passeports@haute-saone.gouv.fr

Contentieux de l'Etat et enquêtes publiques :

pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

• Les fourrières automobiles : les maires peuvent passer convention avec un fourriériste agréé : http://www.haute-saone.gouv.fr/Demarches-administratives/Professions-reglementees/Fourrieres

Le bureau des migrations et de l'intégration :

- Les attestations d'accueil : délivrées en mairie, elles servent aux personnes étrangères, et relevant d'un pays soumis à obligation de visa, souhaitant venir passer un séjour de 3 mois en France, à prouver un hébergement chez un particulier.
- Les saisines pour des demandes de titres de séjour : dans le cadre des demandes de carte de résident, la Préfecture saisit le maire de la commune où réside le demandeur afin de solliciter son avis quant à son intégration dans la société française.

Contact: pref-accueil-etrangers@haute-saone.gouv.fr

La Direction des Collectivités Territoriales et de la Coordination Interministérielle

Le bureau du contrôle budgétaire et de légalité :

- Rôle de contrôle de la légalité des actes pris par les collectivités : les délibérations, les arrêtés, les marchés publics, les recrutements, les budgets, les comptes administratifs, la fiscalité.
- Rôle de conseil, d'information sur le fonctionnement des assemblées délibérantes, un point de réglementation spécifique. Diffusion de l'information via le Flash-Info.
- Instruction des dossiers FCTVA (fonds de compensation de la TVA).
- Conseil sur l'envoi dématérialisé des actes (délibérations, budgets, marchés publics).

Vos contacts:

Pôle contrôle budgétaire, fiscalité:

isabelle.boffy@haute-saone.gouv.fr philippe.sarazin@haute-saone.gouv.fr sophie.taghian@haute-saone.gouv.fr isabelle.cherrier@haute-saone.gouv.fr

Pôle FCTVA:

isabelle.boffy@haute-saone.gouv.fr

sophie.taghian@haute-saone.gouv.fr

Pôle marchés publics et fonction publique territoriale :

claudette.faivre-bazin@haute-saone.gouv.fr

sami.preau@haute-saone.gouv.fr

Correspondante dématérialisation Actes: veronique.bague@haute-saone.gouv.fr

La Direction des Collectivités Territoriales et de la Coordination Interministérielle

Le bureau de l'appui aux collectivités territoriales :

Ce bureau sera votre interlocuteur si vous avez un projet d'investissement pour vous aider à financer l'opération grâce :

- à la **Dotation d'Equipement des Territoires ruraux (DETR),** dotée d'une enveloppe de plus de 14 millions d'euros en 2020,
- à la **Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL),** dotée d'une enveloppe de 2,3 millions d'euros en 2020,
- au Fonds National d'Aménagement du Territoire (FNADT), dont la décision d'attribution relève de la préfecture de région.

Nb: nfēgs ruēft ēpttjfßt ēf tv dyfö ypo ft ufö ygß fo fou ego a ygßanjtg,,

Ce bureau est également en charge du versement aux collectivités d'une trentaine de dotations différentes dont la plus importante est la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

Contact: pref-subvention-coll-terr@haute-saone.gouv.fr

Le bureau est en charge de la **gestion administrative de l'intercommunalité**, du suivi des procédures de création, modification de périmètre et dissolution des intercommunalités (EPCI à fiscalité propre et syndicats), des modifications de statuts, des transferts de compétence, de la composition des conseils communautaires, de la création de communes nouvelles, etc.

Contact: pref-collectivites-locales@haute-saone.gouv.fr

La Sous-préfecture de LURE

Missions départementales :

- Contrats de ruralité,
- Mesures en faveur de la ruralité,
- Services publics en milieu rural,
- Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services publics,
- Très Haut Débit et téléphonie mobile.

Missions régionales :

Contrat de massif des Vosges

Chargée de mission « politiques ministérielles et contractuelles ; accessibilité aux services publics »

Pôle Cabinet ; représentation de l'Etat

Pôle soutien au territoire et développement local

La Sous-préfecture de LURE

Pôle Cabinet - Représentation de l'Etat

- Sécurité civile, ERP, sécurité des sites culturels, touristiques et des manifestations publiques,
- Cérémonies patriotiques, distinctions honorifiques,
- suivi activité Casino de Luxeuil,

Pôle soutien au territoire

- Conseils juridiques aux collectivités (compétences, statuts, fonctionnement), intercommunalité,
 CDCI, élections municipales, CCAS...
- Subventions de l'Etat aux collectivités (DETR, DSIL...), contrats de ruralité, suivi des mesures en faveur de la ruralité,
- FCTVA, réseau d'alerte, environnement, réception des budgets des communes,
- Très Haut Débit et téléphonie mobile,
- Labellisation des « France Services »,
- Politiques contractuelles : CRSD, contrat de cohésion territorial de Lure, ORT, « petites villes de demain », territoires d'industrie, contrats de santé...